

# LES TACHES DES RÉVOLUTIONNAIRES



Une fois de plus, de nombreux travailleurs combattifs sont sujets au découragement. Plus que jamais, ils ont cruellement senti l'absence d'une réelle direction dans la lutte, une direction capable d'exprimer leur volonté de lutte, de faire des propositions concrètes d'action, de répondre à la situation.

Les révolutionnaires sont-ils

dès aujourd'hui capables de jouer ce rôle ? Non. Mais un nombre croissant de travailleurs se tourne vers eux. Ils ne leur font pas encore entièrement confiance. Les révolutionnaires doivent gagner cette confiance. Il n'y a pour cela qu'un seul moyen : défendre les intérêts des travailleurs en luttant contre la division parmi eux et pour la démocratie ouvrière et syndicale.

## POUR DES REVENDICATIONS UNIFIANTES

La bourgeoisie a tout fait pour diviser les travailleurs aussi bien par le système de rémunération

que par l'organisation du travail, elle fait tout pour séparer l'OS du professionnel, le professionnel

du mensuel, le français de l'immigré.

Face à ces divisions, le rôle des révolutionnaires c'est d'unifier les travailleurs entre eux par des revendications qui les concernent tous :

— pour unifier les luttes sur les salaires :

- \* augmentations uniformes !
- \* à travail égal, salaire égal !

\* reconnaissance de la qualification acquise !

\* un seul taux par catégorie : le maxi !

— pour l'unité entre français et immigrés :

\* français-immigrés, même patron, même combat, mêmes droits !

\* abrogation de la circulaire Fontanet !

— pour l'unité des luttes :

\* réduction du temps de travail !

\* réduction des cadences. !

## POUR LA DEMOCRATIE SYNDICALE

Les directions syndicales, non seulement ne font pas les tâches qu'on attend d'elles, mais en plus agissent le plus souvent sans consulter les syndiqués.

Combien y a-t-il eu de réunions de sections syndicales pendant la lutte ? Fort peu, pour ne pas dire aucune.

Comment les syndiqués peuvent-ils orienter l'action du syndicat ? Ils ne le peuvent pas. Encore heureux quand ils sont informés des prises de position du syndicat par les journaux, par un tract ou, rarement, par une

